

L'histoire de Guillaume Tell : jugée par Jules Favre

Autor(en): **Favre, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 21

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'Histoire de Guillaume Tell

JUGÉE PAR JULES FAVRE

Les relations intimes qui resserrent chaque jour les liens d'amitié entre la France et la Suisse, les institutions démocratiques, pratiquées par les deux peuples, doivent les engager de plus en plus à se connaître et à s'aimer. Telles sont les considérations qui ont inspiré à M. Jules Favre l'idée de publier, en France, une bonne histoire élémentaire de la Suisse. M^{me} Favre, originaire de l'Alsace, et qui a une connaissance approfondie de la langue allemande, est venue seconder les projets de son mari en traduisant l'excellent ouvrage du Dr Daendliker, professeur d'histoire à l'Ecole normale de Zurich. M. Jules Favre a fait précéder cette traduction d'une préface fort éloquente, dans laquelle il témoigne néanmoins le regret de voir les plus beaux traits de notre histoire, comme le serment du Grütli, le grand acte de délivrance accompli par Guillaume Tell, l'expulsion des baillis autrichiens, etc., mis au rang des légendes et des fables par la plupart de nos écrivains nationaux, par le fait seul que les chroniques de l'époque n'en font pas mention.

Et cependant, dit M. Jules Favre, combien de circonstances capitales sont tenues dans l'ombre. Combien d'incidents demeurent absolument secrets, qui autoriseraient, s'ils étaient connus, des jugements sur les hommes et sur les choses, fort différents de ceux que les chroniqueurs officiels dictent au public ? Qui oserait dire qu'un fait est faux parce qu'il n'a pas été raconté ? Et si, de nos jours, un pareil criterium ne peut mener qu'à l'erreur, pourquoi s'en contenter quand il s'agit des annales héroïques du XIV^e siècle. Il est aisé de démontrer victorieusement l'inanité de l'argument tiré du silence des chroniques, considéré comme preuve historique. Si, en effet, les chroniques n'ont pas rapporté les exploits de Tell, elles n'ont pas davantage mentionné le mouvement extraordinaire qu'ils ont déterminé et qui ont poussé la Suisse entière à lui rendre des honneurs presque divins. Le témoignage de cette admiration passionnée vaudrait bien à lui seul des centaines de pages d'un manuscrit enseveli sous la poussière d'une gothique bibliothèque.

Il suffit de mettre les pieds dans le plus humble village helvétique et d'ouvrir les yeux. Partout on y est frappé des représentations plus ou moins grossières qu'a multipliées le culte naïf d'une nation enthousiaste qui croit n'avoir jamais assez fait pour perpétuer le souvenir de l'héroïsme d'un de ses grands hommes les plus chers à son cœur. Que sont ces témoignages si ce n'est l'histoire vivante, aussi probante que les écrits des chroniqueurs et qui ne peut être effacée par leur silence ? Peut-on raisonnablement admettre que tout un peuple ait été la dupe d'une mystification et se soit incliné,

frémissant d'admiration et de gratitude, devant un mythe nébuleux né des légendes scandinaves ou asiatiques ? et si la multitude avait pu jamais subir la suggestion d'une si étrange erreur, comprendrait-on que ses magistrats, ses prêtres, ses docteurs l'eussent partagée et propagée ?...

On fait grand bruit de ce que les chants danois reproduisent l'épisode de la pomme placée sur la tête de l'enfant. Ceci est l'accessoire. Mais le fond des choses est attesté par les actes indiscutables des citoyens qui ont entendu l'établir et en transmettre le souvenir. *Tell's Kapelle* ne s'est pas construite toute seule, pas plus que l'oratoire du défilé de *Kussnacht*, et l'une et l'autre racontent éloquemment ce que les chroniques paraissent avoir omis. Au moins auraient-ils dû rapporter l'érection de ces monuments, qui n'a pas eu lieu sans délibération des conseils, sans cérémonies populaires, sans règlement des dépenses. J'en dirai autant des curieuses peintures des vieux ponts de Lucerne qui, grâce à l'intelligence des administrateurs municipaux, n'ont pas été détruites lorsque ces antiques voies de communication ont disparu devant les quais magnifiques construits au bord du lac.

Chose étonnante ! Par ces temps de dévotion épigraphique où le plus humble caillou arraché aux fouilles faites en Egypte, en Grèce ou aux Batignolles devient l'objet des études les plus sérieuses, quelquefois des débats les plus acharnés de la part des savants, pourvu qu'un fragment d'inscription mutilée en recouvre les parois, on ne se contente pas de dédaigner les monuments les plus clairs, on les renie, on les attribue au hasard ou à l'erreur, et, pour ne pas contrister l'ombre vénérable des chroniqueurs décrétés d'infailibilité, on suppose que la Suisse, à laquelle on ne refuse pas le bon sens, a tenu à se ridiculiser devant le monde en choisissant son principal héros dans le pays des songes.

J'espère n'être pas seul à protester contre cette conclusion ; beaucoup penseront comme moi qu'il est téméraire et dangereux de porter la main sur les traditions nationales ; car cette main, fut-elle dirigée par la science, peut devenir une main sacrilège. Les traditions d'un peuple forment son patrimoine commun et le plus inestimable de tous : celui que *les vers et la rouille ne consomment point et que les voleurs, même couronnés, ne dérobent point*. Elles sont la source pure des sentiments élevés, l'orgueil légitime de chacun et de tous, le lien qui unit l'âme des ancêtres à celle des contemporains. Elles font la poésie, la consolation et l'espoir ; gardons-les avec un soin jaloux, elles nous rendront en force morale et en nobles plaisirs plus encore que nous ne leur donnerons en respect et en amour.

Voilà ce que je me permettrai de dire à mes compatriotes s'il s'agissait de notre histoire. Vis-à-vis des Suisses, je n'ai d'autre autorité que celle d'une amitié qui a commencé avec ma plus tendre jeunesse et que l'expérience et l'âge n'ont fait que fortifier. Il ne m'appartient pas de leur donner un conseil, leur droite raison me garantit à l'avance qu'ils n'en ont pas besoin et qu'ils sauront adopter le parti le plus sage. Ils ne retrancheront rien à leurs traditions, pas même, dût en frémir d'indignation la pudeur érudite des docteurs d'Heidelberg et de Berlin, le bain dans lequel l'insolent officier allemand reçoit de la robuste main de l'époux outragé le

châtiment qui lui est dû, pas même la pomme, percée par la flèche sur la tête de l'enfant; pas même le supplice du vieux Melchthal, auquel le gouverneur allemand fait arracher les yeux parce qu'il n'a pas voulu livrer ses bœufs de labour. Loin d'éloigner ces tragiques peintures des regards de leurs concitoyens et de leurs enfants, ils y ajouteront la chaude lumière du talent et du patriotisme de celui qui les reproduira. Ils diront que si les chroniques n'ont pas mentionné ces faits, les monuments et les souvenirs publics les consacrent; que quelques-uns peuvent avoir été dramatisés par l'imagination populaire, mais que dans leur ensemble ils sont mille fois au-dessous de la vérité; et que si les chroniqueurs avaient pu dresser, par le menu, le lamentable inventaire de tous les actes d'inique violence, de brutale débauche, de révoltante tyrannie, qu'ont endurés les paysans suisses du XIII^e et du XIV^e siècle, chacune des pages de ce monstrueux catalogue ruissellerait de sang et de larmes, et l'on s'étonnerait que les victimes de ces abus aient supporté si longtemps de telles douleurs avant de se lever pour infliger à leurs barbares oppresseurs le châtiment qu'ils méritaient.

Qui peut d'ailleurs répondre de l'avenir? Nul ne connaît ses mystères, il réserve des surprises inattendues aux doctrinaires les plus intrépides, et j'ai le ferme espoir qu'à force de chercher, nos neveux, qui sauront s'y prendre encore mieux que nous, finiront par découvrir le récit authentique et dûment légalisé de la vie glorieuse et des hauts faits de Guillaume Tell. Alors le héros suisse sera restitué à sa patrie avec ses papiers historiques en règle, et les érudits pourront sans scrupule, sans remords, célébrer la fête solennelle qui scellera l'union, cette fois indestructible de la science de la tradition et du patriotisme.

Une de nos lectrices du Locle, qui nous dit avoir lu avec plaisir la lettre sans *i* que nous avons publiée dernièrement, a eu l'idée d'en composer une sans *u* qu'elle vient de nous adresser. Quoiqu'il ne faille pas abuser du genre, nous publions encore volontiers cette épître, qui est vraiment charmante, et où la forme ni le fond ne semblent avoir souffert de l'absence de la voyelle retranchée :

Locle, le 18 mai 1879.

Bien chère amie,

Le joli mois de mai, tant chanté par les poètes, paraît enfin avoir honte de mentir à ses promesses, car le ciel devient serein, la neige a cessé de tomber, l'air est moins froid, et j'espère bientôt réaliser mon projet d'aller te voir. Il est enfin passé ce long hiver, commençant dans nos montagnes déjà en octobre, et, se riant de mai, le blanchissant encore de ses frimas la semaine dernière. Il est passé, mais il comptera dans les annales de l'histoire, et l'on se rappellera pendant longtemps de la tempête de février. De mémoire d'homme, on ne vit pareille chose; les arbres déracinés, des forêts entières dévastées; dans les villes et les villages, des cheminées renversées, des toits enlevés; dans la campagne, des gens à demi-morts dans les neiges; des trains arrêtés; les postes n'osant partir, et dans la ville même, le citoyen égaré, enseveli dans la neige à dix pas de sa maison. Mais, je m'arrête, car personne n'ignore ces détails; la presse doit t'en avoir informée à l'étranger.

C'était le vingt février, date fatale, car ayant été obligée de sortir ce soir-là, j'ai pris froid et ma santé, déjà ébranlée, a dès lors été faible et chan-

celante. J'ai, paraît-il, la poitrine gravement atteinte; le médecin me l'a fait comprendre avec tact et ménagement. Accablée déjà par mes regrets, par la pensée constante de l'être si tendrement aimé, je me sens triste, malade, abandonnée et j'ai besoin de te voir. Le soir, assise solitaire à mon foyer, je vis dans le passé; mes rêveries me le rappellent sans cesse, et je verse des larmes en pensant à sa tombe ensevelie dans les mystères de l'océan. Ah! mon chagrin est bien amer, et l'avenir apparaît devant moi morne et décoloré.

Hélas! je te fais de la peine en parlant ainsi, et je ne devrais pas me plaindre, car ton amitié me reste; elle me consolera. Bientôt, j'irai avec toi respirer l'air tonique des montagnes; mon âme sensible à l'aspect grandiose des glaciers en recevra l'impression bienfaisante, car rien ne me calme et ne me charme comme le spectacle de la création dans ses paysages si variés. J'aime à me représenter les plaines riantes, les lacs paisibles de ma patrie, le Pilate élevant sa crête sombre vers le ciel, les monts blanchis par les neiges éternelles, et cet immense chaos de montagnes jetées pêle-mêle devant l'œil étonné et ravi. Cet ensemble imposant, plein de magnificence et de poésie, je désire le revoir; cela me rafraîchira et me fortifiera. Après m'être reposée près de toi dans ton vallon paisible, j'irai passer l'été dans les montagnes, comptant bien t'avoir avec moi pendant ce temps et voyager en ton aimable société. Je hâterai donc mon départ, et si le temps le permet, je partirai la semaine prochaine.

Je t'embrasse comme je t'aime.

Ton affectionnée,
MARIE.

Lo Palindzà et sa cavala.

Tot parâi lè dzeins dè Lozena, que sont tant freliu, ont dâo bounheu que lè brâvo pâisans dâi z'einverons lâo menéyont dâ bou po s'êtsâodâ tandi l'hivâi, kâ quand l'est que l'hivâi a on asse long mor et on asse londze quina què sti an, lè fornets vo bourlont tant dè bou que l'est on boun'affèrè po clliâo qu'ein ont à veindrè. Et pi clliâo dzeins dè vela ont tant poaire dâo frâi que vo ne lè vâidè jamè ein mandze et que mémameint mettont dâi gardabits su lâo z'haillons tandi lo tsautein, et su la fân dè l'âoton, quand lo teimps sè refrâidè pi de 'na veste, lâo faut dâi calçons, dâi mouletons dè dézo, dâi diêtons, dâi mantès et dâi iadzo onco dâi chales tot coumeint lè fennès. Assebin faut pas ètrè mau l'èbâyi se lâi a tant dè tsai dè bou lo demécro et lo deçando; et l'ont bio sè fotttrè dâi dzévallès dè Frâidèvela et derè que le sont plieinnès dè pipès, dè prin et dè bourrain, sont bin d'obedzi dè lè z'atsetâ et dè lè pâyi à n'on prix dè fou; mâ l'est bin fè, et quand on lâo pâo teri onna carotta, faut pas sè teni ein derrâ, kâ no z'ein volliant prâo.

L'est don po cein qu'on vâi tant dè clliâo tsai dè bou pè Lozena, et clliâo d'Epalindze lâi vont tot